

Coalition de l'opposition au conseil municipal du Vésinet

Le Vésinet, le 6 octobre 2025

Communiqué de presse

Stéphanie Cabossioras et la coalition de l'opposition¹ se félicitent que leurs nombreuses actions aient conduit à l'abandon du projet centre-ville et demandent que les engagements du maire soient traduits dans les documents d'urbanisme

Après des mois, voire des années de contestation, nous nous réjouissons que la suppression des places de parking en centre-ville soit abandonnée ! Un beau succès collectif, prouvant combien une stratégie d'union est indispensable.

Le combat n'est pas fini, il reste la rue Thiers.

A notre demande, **nous avons rencontré le maire vendredi dernier**. A la suite de ces discussions nous formulons les demandes suivantes :

- **Les documents d'urbanisme doivent être alignés sur les engagements du maire qui ne sont, aujourd'hui, nullement contraignants.** Le permis d'aménager qui porte sur tout le centre-ville doit être retiré. Le marché public de travaux qui doit être relancé ne doit pas inclure l'ensemble du centre-ville.
- **Les travaux rue Thiers doivent être abandonnés.** D'un montant de près de 500 000 €, ils ne sont pas la priorité pour les Vésigondins qui attendent au contraire que la place du marché soit réaménagée. Ces travaux n'ont pas lieu d'être si proches des élections.

De nombreuses actions menées en soutien aux commerçants, associations et habitants

Aux côtés des habitants, commerçants, associations, nous nous sommes engagés depuis des mois pour le retrait d'un projet coûteux, non concerté et inapproprié grâces aux actions suivantes :

- participation à un groupe de travail citoyen sur le centre-ville dès 2024 aux côtés des associations,
- participation aux 3 défilés du printemps 2025 organisés par les associations en soutien aux commerçants du centre-ville,

¹ La coalition de l'opposition est composée de 10 conseillers municipaux issus de 4 groupes au conseil municipal : Le Vésinet pour Vour, Le Vésinet Notre Ville, Agissons autrement pour Le Vésinet, Gabrielle Carré.

- rendez-vous avec la Sous-Préfète de Saint-Germain-en-Laye au printemps 2025 pour exposer les fortes oppositions des commerçants, des associations et des habitants du Vésinet sur le projet de centre-ville du maire,
- nous avons fait repousser les travaux de la rue Thiers qui devaient commencer en avril 2025 en identifiant une infraction pénale au code des marchés publics (saucissonnage de marché),
- nous avons fait repousser l'ensemble des travaux du centre-ville en juillet 2025 en faisant déclarer sans suite le marché de travaux après avoir identifié d'autres irrégularités de nature pénale (possible rupture d'égalité entre les candidats à l'appel d'offre et possible délit de favoritisme). Alors que les travaux devaient commencer en septembre, le maire a dû relancer un 2^e appel d'offre repoussant les travaux au plus tôt en novembre, période des achats de Noël défavorable pour les commerçants qui ont réaffirmé leur opposition au projet dans son ensemble,
- dépôt d'un recours gracieux en juillet 2024 contre le permis d'aménager du centre-ville,
- mise à disposition des Vésigondins gratuitement d'un kit de recours gracieux contre le permis d'aménager du centre-ville. Au total, 45 personnes physiques et morales ont effectué un recours contre le permis d'aménager du maire,
- nous avons déposé en conseil municipal un amendement en juin 2025 en faveur d'un abandon du projet centre-ville,
- nous avons déposé en 2^e amendement au conseil municipal de septembre 2025 pour déclarer le marché public de travaux du centre-ville sans suite et retirer les pouvoirs de signature d'un tel marché au maire, amendement que le maire a renoncé à faire voter par crainte d'une mise en minorité par sa propre équipe,
- nous avons demandé au maire fin septembre 2025 la convocation d'un nouveau conseil municipal pour discuter de l'amendement sur l'abandon des travaux du centre-ville.

Un projet centre-ville décrié

Sur le fond, sans remettre en question l'intérêt d'un embellissement du centre-ville, nous estimons que le projet du maire était inapproprié pour plusieurs raisons :

- suppression massive de places de parking en centre-ville sans solution alternative (parking souterrain par exemple) ce qui menaçait la survie des commerces et la vie de village de tout le cœur de ville,
- coût trop élevé (8 millions d'€),
- absence de concertation avec l'ensemble des parties prenantes: commerçants, associations, riverains, conseillers municipaux,

- pas de projet sur la place du marché qui est pourtant la première préoccupation des Vésigondins sur le centre-ville.

Dans la perspective des élections municipales, nous proposerons avec la liste Le Vésinet au coeur un projet réaliste, raisonnable et en concertation avec les habitants et associations.

Contact presse :

Stéphanie Cabossioras

Chef de file de la coalition de l'opposition au conseil municipal du Vésinet